

## Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion Extra-Ordinaire en vidéoconférence du 18 août 2020

### **Informations concernant les élections sociales**

En fonction du nouveau calendrier établi par le SPF, celles-ci s'annoncent probablement et potentiellement les 19 novembre et 23 novembre 2020.

Trois des procédures sur les 4 pourront faire l'objet d'un arrêt : le nombre de candidature étant égale au nombre de candidat.

Concernant **la rentrée dans les conditions covid** (annoncée comme étant au stage jaune)

Les circulaires officielles n'étant pas encore toutes parues, il est difficile de prendre position sur l'ensemble des points ...

- horaire

- il n'est plus possible de travailler avec des horaires de démarrage des cours de façon décalée.
- les horaires sont en construction pour le secondaire
- les horaires sont déjà établis pour l'enseignement supérieur

- déplacement

- les circulations doivent encore faire l'objet de marquage par le service technique
  - pour le secondaire: ailes Espagne et Irlande ( à établir dans le courant de la semaine, à valider et à transmettre à Jean-Marie)
  - pour l'ESA tout le bâtiment (les documents ont déjà été fournis à Jean-Marie pour leur exécution)
  - pour l'ERG tout le bâtiment (les documents ont déjà été fournis à Jean-Marie pour leur exécution)

Pour rappel: les portes coupe-feu qui font partie d'un trajet à sens unique doivent rester fermées (et non pas être bloquées ouvertes, quitte à devoir en toucher la clenche)

- organisation spatiale

- reprise des cours en présentiel
  - la décision est prise à l'unanimité pour que la mobilité entre les locaux de cours soient maintenues (les étudiants ne resteront donc pas dans le même local toute une journée)
    - cela implique
      - le nettoyage des plans de travail / bancs entre chaque groupe

- la fourniture de matériel pour pouvoir le réaliser (soit la commande, de vaporisateur d'éthanol 70% et du papier en conséquence pour l'équipement de 130 locaux)
  - remarque; l'eps gardera la majorité de ses cours dispensés à distance (seulement 8 modules en présentiel sur les 24 modules de chaque soir). Ce qui réduit énormément son occupation spatiale (les maisons Wilmotte et le Forum, tous les soirs)
  - les repas
    - le secondaire est en attente d'un prestataires de services pour des livraisons de sandwiches le midi
    - concernant l'utilisation des espaces de repas: attente des circulaires respectives de rentrée
  
- nettoyage / désinfection
  - Jean-Paul Verleyen expose les possibilités en cours d'étude
    - sous-traitance
    - ou engagement de 2 ou 3 personnes en plus de l'équipe actuelle
    - les équipes seront réorganisées pour la rentrée
  - répartition du travail
    - les bancs et les chaises seront nettoyés par les occupants
    - les toilettes seront nettoyés hebdomadairement
    - les poubelles seront nettoyés hebdomadairement
    - les clenches, interrupteurs, rampes d'escaliers, ... (tout ce qui peut-être touchés) seront nettoyés hebdomadairement
  - concernant les sanitaires: l'ouverture des toutes les toilettes (pour rappel, au moins une sur deux est condamnée suite au déconfinement de mai) serait nécessaire au vu de l'occupation plus importante du bâtiment. Les circulaires à venir donneront peut-être des informations complémentaires sur le sujet
  
- masques buccaux (en tissu)
  - les masques livrés en mai seront comptabilisées (Jean-Marie) et redistribuées sur les différents sites
  - il apparaît que leur port sera la norme (peut-être que la distanciation pourra permettre de l'enlever pour le professeur... à voir dans les circulaires qui nous arriveront)
  - le port d'une visière pourra-t-elle remplacer le port du masque ? (Aurélié Arpigny en doute, Laurence Rassel demandera des précisions à la prochaine réunion ministérielle)
  - la validité des masques distribués et utilisés en mai seraient déjà à son terme

- ventilation

- il y a lieu de vérifier si les entretiens des ventilation ont été faites (Morichar, Page, Forum, Irlande...) et de fournir la preuve de l'entretien à Aurélie
- la ventilation doit être remise en route à l'erg pour la tenue des jurys
- concernant l'occupation des locaux
  - 3 heures d'occupation consécutive maximale pour un local + ventilation
  - pour le secondaire ouverture des fenêtres le plus possible et à chaque récréation ou pause.
  
- procédure cas-covid
  - la procédure du pse sera transmise aux directions
  - il sera indispensable de tenir des listes de présences en cours afin de pouvoir retracer les groupes potentiellement contaminés ...
  - dans l'intervalle de la reprise, l'erg fonctionne avec un registre où s'inscrire les personnes qui occupent le bâtiment.
  - la confiance sera un atout pour gérer les cas de mise en quarantaine de groupe
  - ? test de salive ? ou obligation de test si présence de cas ??
  
- stratégie / enseignement hybride (présentiel/distance)
  - point reporté ultérieurement

Merci beaucoup pour votre participation active.

La prochaine réunion se tiendra en visio-conférence le 2 septembre prochain à 15h.  
La présence de Jean-Marie est demandée par tous afin d'avoir une bonne circulation de l'information.  
Je vous souhaite une belle soirée.

Aurélie

Aurélie Arpigny  
conseiller en prévention